Au Puits de La Paracha

Pensées recueillies de Rabbi Elimelech Biderman Chlita

Nasso

מכון באר המועל

בס"ד

FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque, éclaircissement ou tout autre sujet il est possible de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:
באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:
Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:
דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:
Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatora.com

En Français:
Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:
Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:
Колодец Торы
info@kolodetztory.com

מכון באר האמונה

AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emunah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Au Puits de La Paracha

Nasso

S'éloigner du mal : la valeur de celui qui surmonte son mauvais penchant lorsque l'enfer s'ouvre devant lui.

« Et si elle ne s'est pas souillée(...)elle sera quitte et elle aura même une postérité ». (5,29)

"Si elle enfantait jusqu'alors dans la douleur, elle méritera dorénavant d'enfanter sereinement" (Rachi)

" Rabbi Yéhochoua enseigne : si elle enfantait des filles, elle enfantera des garçons, des bruns, elle enfantera des blonds, des petits de taille, elle enfantera des grands. Si elle enfantait tous les deux ans, elle enfantera tous les ans, si elle en enfantait un seul, elle en enfantera deux. Rabbi Eliézer ajoute : si elle était stérile, elle sera exaucée." (Midrach Rabba 9,25)".

A priori, ces commentaires nécessitent un éclaircissement : si l'on comprend que la femme Sota (soupçonnée d'adultère), soit épargnée de la mort (après avoir été lavée de tout soupçon grâce aux eaux amères), pourquoi cependant devrait-elle mériter une telle récompense, il s'agit néanmoins d'une femme qui a commis la faute de s'isoler avec un autre homme après avoir déjà été mise en garde par son mari et qui n'est donc pas le meilleur exemple de la femme vertueuse ?

La raison en est, explique le Beth Israël, justement parce qu'elle se trouvait déjà au bord du précipice, et qu'elle s'abstint en décidant fermement :"Pour rien au monde je ne fauterai davantage !" Surmonter aussi vaillamment son Yetser Hara dans de telles circonstances, a encore plus de valeur aux yeux du Saint-Béni Soit-Il que de le surmonter avant même d'avoir commencé à fauter, car 'Léfoum Tsaara Agra' (la récompense est à la mesure de l'effort), et celui qui fait preuve d'une telle force, comparable à celle du lion, pour accomplir la volonté de son Créateur, alors même qu'il se trouve au plus profond de l'enfer, est digne de recevoir une récompense en conséquence.

Un Ba'hour qui était tombé au plus bas de la faute חי"ל , prit soudain conscience de sa misérable situation grâce à un certain événement qui survint dans sa vie, et décida de se renforcer envers et contre tout, afin de ne pas retomber dans la boue où il s'était vautré jadis et de rejoindre ainsi le droit chemin.

Après Chavouot, il confia sa peine à celui qui le guidait dans sa démarche :

"Mes camarades, se lamenta-t-il, ont tous profité à Chavouot d'une immense élévation spirituelle, ils ont prononcé 'Ahava Rabba' avec une ferveur toute particulière, ils se sont réjouis de recevoir la Torah. Moi, pendant le même temps, j'étais en train de me battre de toutes mes forces afin de ne pas sombrer à nouveau dans mes fautes passées, quant à m'élever, il n'en n'était même pas question ! Que vais-je devenir !?"

C'est alors que son Rav lui répondit les extraordinaires paroles d'encouragement qui suivent :

"Vois-tu, au temps où le Beth Hamikdache existait, les Léviim s'y tenaient, dressés sur leur estrade, et jouaient avec leurs instruments, de magnifiques mélodies à transporter l'âme et à l'élever vers son Créateur, ce qui suscitait en l'homme le désir de se rapprocher d'Hachem. Dans le même temps, les Cohanim eux-aussi, se tenaient à leur poste pour sacrifier les bêtes et se salir les mains dans le sang des sacrifices. A présent, voyons un peu lequel des deux services était-il le plus cher aux yeux d'Hachem : celui des Léviim qui transportait le cœur de l'homme dans les sphères élevées de la ferveur, ou celle des Cohanim qui s'occupait des bêtes et qui se souillaient les mains avec leur sang ? Il est évident que c'est celle des Cohanim, car l'expiation des

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

fautes n'est possible que grâce au sang des sacrifices, et c'est seulement à leur sujet qu'il est écrit : « *en odeur agréable à Hachem* », et non au sujet des chants tellement nobles de ces âmes transportées par la ferveur Divine. Car la plus grande satisfaction pour Hachem est lorsqu'un juif se "débat dans son sang" au moment de l'épreuve et sacrifie de sa propre personne. Et même si aux yeux des hommes, il peut paraître "souillé" par ses fautes, en réalité à cet instant, émane de lui un parfum exquis devant le Saint-Béni-Soit-Il" !

« Suivant leurs maisons paternelles » : se renforcer et s'affermir en sachant que nous sommes les fils d'Hachem

« *Relève le compte (litt. les têtes) des fils de Guerchone, eux aussi, suivant leur maison paternelle.* » (4, 22)

Ce verset, sachons-le, comporte de quoi encourager les âmes désespérées qui ont le sentiment d'être tombées dans la pire des situations et pour lesquelles, il semble que les ténèbres les ont définitivement recouvertes.

Cela peut concerner Réouven dont la situation financière lui fait perdre la raison, la paix conjugale de Chimone qui est sur le point de se briser, l'inquiétude de Lévi face à la recherche de l'âme-sœur pour ses enfants qui semble complètement bloquée, l'attente douloureuse de Yéhouda pour avoir un enfant alors que tous ses amis ont déjà été exaucés depuis longtemps, les tourments de Issakhar face à sa santé physique ou morale déficiente ou de celle de l'un de ses proches, le désespoir de Zevoulon écrasé par le poids de son prêt immobilier, l'exil incessant de Dan qui doit constamment déménager de ses locations et supporter les humeurs de ses propriétaires et le prix exorbitant du loyer, Gad qui ne trouve plus depuis longtemps la sérénité d'esprit à cause de ses enfants qui ont quitté le droit chemin (à D. ne plaise), Naphtali dont la patience a déjà dépassé toutes les limites à force d'attendre sa paye qui tarde à venir, Rabbi Acher qui n'a plus la force de supporter ses voisins qui ne cessent de le harceler, Rabbi Yossef qui ne trouve pas un instant de libre pour étudier et son ami Binyamine qui a renoncer à force de chuter spirituellement. A tous ceux-là et à d'autres encore, le verset vient pour dire : « Relève la tête des fils de Guerchone » (en hébreu, le nom Guerchone s'apparente au terme Guirouche qui signifie, l'expulsion, la mise à ban, évoquant ainsi la situation misérable de ces personnes, n.d.t) : exhorte ainsi tous ceux qui pensent être définitivement "hors course" à reprendre courage en « suivant leur maison paternelle », la voie de leur Père Céleste, comme il est écrit: « Pourtant il est ton Père, ton Créateur » (Dévarim 14, 1) ! Un juif doit ainsi se rappeler constamment qu'il a un Père dans les Cieux qui est tout puissant et qui l'aime d'un amour débordant tel celui d'un père pour son fils, un amour inconditionnel qui persiste même si ce dernier ne se comporte pas comme il le faudrait. De la sorte, il pourra relever la tête et raffermir son esprit. Il se rappellera qu'un père qui possède dix enfants, dont un est malade (à D. ne plaise) est tout entier consacré à cet enfant faible et malade. Il en est de même pour notre génération tellement misérable tant spirituellement que matériellement : toutes les préoccupations du Créateur (si l'on peut dire) sont dirigées vers nous !

Lorsqu'un juif se souvient qu'il est un fils (si l'on peut dire) du Créateur et du Maître du monde, il n'en retirera que du bien dans ce monde et dans le monde futur, car il s'en remettra alors à Lui comme le fils d'un homme richissime à son père ou comme un homme de pouvoir qui compterait sur son influence ou encore comme sans aucune comparaison bien entendu). Il s'affermira dans sa conviction que toutes ses épreuves ne sont que temporaires et provisoires en regard de tout le bien qu'il est amené à recevoir dans l'avenir et que ce voilement n'est qu'un préliminaire pour ce bien, car dans le Ciel, on désire lui prodiguer de grands bienfaits et, afin qu'il soit un récipient adéquat pour recevoir cette bénédiction, on lui inflige ces épreuves destinées à le purifier

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

et le rendre apte à devenir ce récipient qui peut contenir cette bénédiction. Rachi explique que l'abîme dont il est question dans le verset des Téhilim (42, 89) : « *D'un abîme à l'autre, retentit le tumulte de tous les fracas et des vagues que tu as déversées sur moi, le jour venu Hachem révélera sa bonté (...)* est une allusion aux épreuves, et l'expression « d'un abîme à l'autre » symbolise le fait qu'elles se succèdent. Le Malbime déclare : « Au moment où je subissais de grandes épreuves, cela m'est apparu comme un signe annonciateur de grands miracles. Ce verset vient ainsi exprimer allusivement qu'au moment où retentit le bruit de ce gigantesque tumulte, on peut entendre dans le même temps l'annonce que les bienfaits d'Hachem sont prêts à venir, qu'Il « révèlera Sa bonté » en faisant des miracles et des prodiges. C'est précisément ce que signifie le verset en suggérant qu'un abîme appelle un autre abîme pour lui dire, que le jour venu, Hachem révèlera Sa bonté.

L'homme qui a confiance que son Père Céleste ne lui veut que du bien ressentira déjà au milieu de l'épreuve la joie de la délivrance à venir. Le Malbime poursuit ainsi son explication de la suite du verset « et la nuit, je chante une prière au D. Vivant » : au sein même des épreuves, lorsque les ténèbres étaient encore présentes, je chantais déjà les bontés d'Hachem et j'exprimais une prière au D. Vivant. Car déjà au moment des vicissitudes, je savais qu'elles annonçaient des bienfaits après elles. Et dès à présent, je chantais et louais tous les bienfaits que le Saint-Béni-Soit-Il m'avait préparés.

Savoir faire preuve de soumission pour progresser

כף אחת עשרה זהב « *Une cuillère de dix en or.* » (7, 14)

Rabbi Meïr de Primichlane avait l'habitude de relever l'allusion suivante dans la version hébraïque de ce verset : « une cuillère », כף, évoque la soumission (כפיפה, la soumission et כף, la cuillère sont de la même racine, n.d.t), « dix » qui est la valeur numérique de la lettre 'Youd' évoque le juif (yéhoudi). Il expliquait ainsi : « une », 'même une seule', כף, "soumission", et il devient un youd (juif), en or.

Car une seule soumission à Hachem peut faire gravir à un juif des sommets inégalés.

Certains veulent, d'après ce qui précède, répondre à la célèbre question : pourquoi la Torah est-elle revenue douze fois sur ce même verset alors qu'il aurait suffi de le dire au sujet de l'offrande du premier des princes de tribu et d'écrire ensuite « de même pour le deuxième, etc. » ?

C'est qu'en réalité cette 'soumission' (évoquée par la cuillère offerte par chaque prince, n.d.t) peut prendre douze formes différentes. Chaque juif dans ses propres épreuves est tenu à cette obéissance à Hachem, en particulier, lorsqu'il domine sa tendance naturelle pour ne pas tenir rancune à autrui, comme l'illustre l'histoire suivante que j'ai entendue du père du protagoniste ce dernier mérita lors de la précédente fête de de faire entrer son fils dans l'alliance d'Avraham Avinou.

Celui-ci prit part en Eloul à un cours au Beth Hamidrach "Ech Kodech" à Bné Brak. Le sujet portait alors sur l'importance des rapports avec autrui et en particulier sur la grandeur et la récompense de celui qui sait ne pas tenir rancune à son prochain. Tous ses amis avaient déjà plusieurs enfants alors que lui-même n'en n'avait pas encore mérité un seul. Il se souvint à cet instant que lorsqu'il était encore un élève du Talmud Torah, il s'était opposé avec une hargne particulière à un autre élève de sa classe qui tentait de l'évincer de son "statut" de chef de classe. Cette discorde s'était envenimée au point d'en arriver à des conséquences fâcheuses et à des disputes incessantes.

« Il n'était pas étonnant, se dit-il, que tous mes camarades avaient déjà fondé des foyers et avaient eu des enfants sauf moi et mon ennemi de classe qui ne s'était même pas encore marié. » Il se sentit tiraillé : il comprenait qu'il devait se réconcilier, mais

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

d'un autre côté, comment pourrait-il supporter la honte de se présenter à l'autre pour lui demander pardon ?

Cependant Hachem lui vint en aide : en sortant du Beth Hamidrach, encore plongé dans ses pensées, il aperçut devant ses yeux son ancien adversaire, et croisa son regard. Sur le champ, les deux se réconcilièrent et se souhaitèrent d'être délivrés de leurs épreuves.

Neuf mois plus tard, un fils lui naquit. En sortant de la maternité de Mayané Yéchoua, il aperçut à nouveau son ancien rival qui lui demanda que signifiait le bracelet qu'il portait au poignet (le bracelet de la maternité que l'on montre au gardien). Lorsqu'il lui annonça qu'il venait d'avoir un garçon, son ami lui révéla à son tour qu'il venait de se fiancer.

« Je viendrais vers toi dans un épais brouillard » : le mal apparent qui dissimule un bien prodigieux

La foi dans le premier commandement « Je suis Hachem Ton D. » et dans la Providence Divine assure au croyant authentique une vie sereine. Car quelles que soient les vicissitudes de l'existence, son cœur ne s'émouvra pas lorsque la Face Divine semble se voiler. Il sait en effet que derrière ce voile se cache le Saint-Béni-Soit-Il qui conduit ses pas à chaque instant et que tout provient de Celui qui, dans Son amour infini, ne cherche que son bien.

Une fois, un homme et son fils marchaient sur le trottoir, lorsqu'en arrivant à proximité d'une station de bus, ils dérapèrent tous deux sur une peau de banane et se retrouvèrent ainsi allongés au beau milieu de la chaussée. Au même instant, surgit un autobus qui manqua de peu de les écraser et ils échappèrent ainsi de justesse à une mort certaine (à D. ne plaise !). Le père, à peine remis de ses émotions, poussa sur le champ son fils sur le trottoir (et lui-même fut aidé par des personnes charitables qui le trainèrent hors de la route).

Dès que son fils retrouva ses esprits, il s'adressa à son père sur un ton de reproche : « Papa, pourquoi m'as-tu poussé de la sorte ? », sans comprendre que précisément en le poussant ainsi, son père lui avait sauvé la vie. Il en est de même en ce qui nous concerne : chaque fois qu'Hachem nous bouscule dans notre existence, c'est pour nous sauver d'un danger et nous permettre de recevoir toutes Ses bénédictions.

Le Beth Israël raconta qu'une fois, Rabbi Chlomo Leib de Lentechna était assis à sa table (entouré de ses disciples, n.d.t) pendant le Chabbath de 'Hol Hamoëd Souccot. Parmi les saintes paroles qu'il prononça alors, il déclara : « Le monde entier ne vaut même pas un souffle ! » A cet instant précis, un des bancs se brisa sous la pression de la foule et heurta Rabbi Chlomo qui laissa échapper un soupir de douleur. Un des 'Hassidim alors présent particulièrement naïf, lui demanda en toute innocence : « Pourtant, le Rabbi vient de dire que le monde ne vaut pas que l'on soupire pour lui.

-Certes, lui répondit le Rabbi, mais au moment où l'on souffre, on soupire et on crie ! »

Le Beth Israël explique ainsi l'intention de Rabbi Chlomo : il est certain que l'homme a le droit de crier lorsqu'il souffre. Cependant, dans le même temps, il devra se rappeler qu'en réalité ce monde-ci ne vaut même pas un soupir, et il ne s'émouvra pas de tout ce qui arrive, convaincu que tout provient d'En-Haut et est pour son bien.

La parabole qui illustre ce qui précède est connue :

A quoi cela est-il comparé ? A un père plein de compassion qui emmène son jeune fils chez un dentiste afin qu'il lui soigne les dents abimées. Comme on le sait, de tels soins s'accompagnent de souffrances suivies de douleurs. Cependant, le père n'a pas le choix. Il est animé de la meilleure intention du monde : le bien de son fils. C'est pour cela qu'il a recours à un dentiste afin que ce

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

dernier le guérisse et le préserve ainsi à l'avenir.

Dès lors, ce père saura parler au cœur de l'enfant afin de le convaincre de recevoir les soins dont il a besoin et de surmonter ce moment désagréable. Il est certain qu'au moment même où le dentiste s'occupera de lui et le fera souffrir, le père ne tiendra en aucun cas rigueur à son fils si celui-ci se met à pleurer. Car il est naturel qu'un homme pleure et se plaint lorsqu'il a mal. Par contre, si ce fils s'adressait durement à son père en lui reprochant de ne vouloir que son mal, il ne fait aucun doute que ce dernier serait terriblement blessé d'entendre de tels griefs sans aucun fondement à son égard. Le message de cette parabole est évident : se désoler de son triste sort ne constitue pas une faute en soi, car cela fait partie de la nature de l'homme et c'est ainsi que D. l'a créé. L'essentiel est de ne pas se rebeller ni de reprocher à Hachem Sa conduite. Et même s'il semble à une personne qu'elle est éprouvée, elle devra être persuadée que tout est pour son bien et l'accepter avec amour.

« Il sanctifiera sa tête en ce jour » : ne pas se décourager de ses échecs !

Notre Paracha nous enseigne les lois concernant le Nazir (celui qui a fait vœu de se sanctifier pendant une certaine période en s'abstenant de boire du vin et en s'éloignant de l'impureté due à un mort, n.d.t). Dans le cas où celui-ci se serait par inadvertance rendu impur, il doit entamer un processus de purification, puis apporter un sacrifice et enfin recommencer sa période d'abstinence depuis le début. Il est écrit à son sujet (6, 11-12) : « *Il fera expiation pour avoir péché sur l'âme et il sanctifiera sa tête en ce jour (…) et les premiers jours seront caducs.* » Le Beth Israël avait coutume de prouver de ces versets que l'homme ne doit jamais se décourager quelles que soient les circonstances. En effet, après s'être rendu impur de manière impromptue, le Nazir est susceptible de se laisser aller au renoncement en se disant : « Tu vois, même tes bonnes résolutions ne sont pas agréées par Hachem ! La preuve, tu es devenu soudainement impur, c'est que du Ciel on a voulu que tu ne puisses pas t'en préserver ! »

Malgré tout, la Torah enjoint le Nazir d'abandonner tous ces calculs (« *Il sanctifiera sa tête en ce jour* ») et d'avancer sans réfléchir dans la voie d'Hachem en proclamant : à partir d'aujourd'hui je commence une nouvelle période d'abstinence et « *les premiers jours seront caducs* ».

Chacun pourra tirer une leçon du Nazir en ce qui concerne ses propres échecs et les surmonter sans se décourager, en disant : « A partir de maintenant, c'est un autre compte qui commence. »

Il peut advenir cependant que le mauvais penchant de l'homme ne s'avoue pas pour autant vaincu et lui suggère de renoncer à se battre en lui disant : « A quoi cela sert-il de te relever de cette chute, crois-tu pouvoir tromper ton Créateur en prétendant t'améliorer dorénavant ? Hier et avant-hier, tu as déjà dit la même chose et cela ne t'a pas empêché de tomber une nouvelle fois ! » Il devra lui répondre par l'anecdote suivante :

Au temps du Beth Israël, un Ba'hour de sa Yéchiva, dans l'obligation de voyager à l'étranger, décida la veille de son départ de ne pas dormir toute la nuit, de peur de rater son départ. Avant l'aube, il se rendit au Kotel pour prier. A cette heure, l'endroit était quasiment vide de fidèles. Brusquement, il aperçut son Rabbi qui lui tapa sur l'épaule en lui demandant : « Cher Ba'hour, quelle est la plus grande louange que l'on peut faire du Créateur ? Et sans lui donner le temps de réfléchir, il apporta lui-même sa réponse : "La plus grande louange que l'on peut dire du Créateur est qu'Il ne plaisante pas !" »

Sans s'expliquer davantage, il disparut, laissant le Ba'hour perplexe. Celui-ci ne cessa de retourner les paroles du Rav dans son esprit, essayant d'en comprendre le sens caché. Sur le chemin du retour, il passa devant la Yéchiva Sfat Emet et vit que la chambre du Roch Yéchiva, le Pné Ména'hem, était déjà allumée. Il frappa à sa porte et

lorsque celui-ci lui ouvrit, il lui fit part de son étonnement à propos des paroles du Rav : de qui aurait-on pu penser que le Créateur plaisantât pour affirmer que ce n'était pas le cas ?

« Vois-tu, lui répondit-il, en tant que Roch Yéchiva, si j'aborde un Ba'hour pour lui faire une remarque sur sa conduite non-convenable et qu'il accepte la critique en promettant dès lors, de s'améliorer, et qu'un ou deux jours après, il réitère sa mauvaise conduite tout en m'assurant qu'il a décidé de s'amender, je pourrais concevoir de lui pardonner. En revanche, si ce phénomène se répète plusieurs fois au cours desquelles il ne cesse de promettre " à partir d'aujourd'hui, je n'agirais pas de la sorte", je finirai par m'amuser de ses paroles et lui répondrai qu'il ne peut dorénavant plus se justifier ainsi, son comportement frisant la plaisanterie. Mais le Saint-Beni-Soit-Il n'agit pas ainsi : même si nous nous tenons devant Lui cent fois et même davantage en promettant : "à partir d'aujourd'hui, je m'abstiendrai de cette mauvaise conduite", Il ne considèrera pas la chose comme une plaisanterie, mais **nous recevra avec amour comme si c'était la première promesse !**

Les commentateurs demandent à propos du verset de notre Paracha (6, 20) « *Après le Nazir boira du vin* », pourquoi le désigne-t-on par "Nazir", puisqu'il s'agit ici d'une personne qui vient de terminer sa période d'abstinence (à qui l'on vient, de ce fait, d'autoriser la consommation de vin) ?

Le Alcheikh explique que dans la mesure où elle a pris sur elle cette période d'abstinence qui consiste à vivre pendant un certain temps avec une exigence de pureté et de sainteté particulière, ce qu'elle a acquis spirituellement grâce à cela demeure en partie, même après qu'elle retrouve le cours de sa vie normale. Aussi convient-il encore de la dénommer "Nazir". Cette explication constitue un enseignement pour nous-mêmes : aucun effort accompli par un juif n'est jamais vain ou perdu.

L'histoire suivante se déroula à Jérusalem, il y a plusieurs années. Un jeune enfant juif, qui jouait avec ses camarades du voisinage, s'entoura le cou au cours du jeu avec une corde et faillit s'étrangler complètement, à D. ne plaise. Jusqu'à ce que les secours arrivent, il perdit connaissance et fut transporté d'urgence à l'hôpital pour tenter de lui sauver la vie. Après l'avoir examiné, les spécialistes avouèrent avec douleur aux parents leur impuissance en déclarant qu'ils ne pourraient pas le ramener à son état normal (la corde étant restée serrée autour de la gorge pendant un long moment, le cerveau n'avait alors pas été irrigué comme il se devait et avait été ainsi endommagé sérieusement). Dès lors, l'enfant gisait pendant plusieurs jours sans connaissance.

Après plusieurs jours, le téléphone retentit soudain à l'aube dans la maison des malheureux parents. Réveillé en sursaut, le père se dépêcha de répondre. Rabbi David Frankel (un des proches du 'Hazon Ich et un ami du père) était à l'autre bout de la ligne et se mit à lui raconter le rêve qu'il venait de faire cette nuit : il était monté au Ciel et s'était tenu devant le Tribunal Céleste. Soudain, il vit sur leur table une boîte remplie de petits papiers sur lesquels étaient inscrits les noms de gens encore vivants (...). Chaque nom fit l'objet d'un jugement pour décider si la personne devait continuer à vivre ou non. Brusquement, on sortit le nom de l'enfant en question et les juges se mirent à débattre de son sort. Une partie tendait à le considérer avec bienveillance, alors que l'autre désirait rappeler son âme dans la Yéchiva d'en Haut. Tout d'un coup, une paire de ciseaux de couleur azur apparut devant le Tribunal et coupa le papier portant le nom de l'enfant signifiant par-là que son procès était terminé et que la vie lui était rendue en cadeau. A cet instant, Rabbi David s'était réveillé pour s'apercevoir qu'il s'agissait d'un rêve. Il conclut en lui dévoilant qu'il avait fait ce rêve au milieu de la nuit et lui avoua qu'il en ignorait la signification.

Seulement quelques secondes après cette conversation, le téléphone retentit à nouveau.

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Cette fois, il s'agissait des médecins qui se tenaient aux côtés de son fils et qui lui ordonnaient de venir avec son épouse le plus vite possible. Avant qu'il n'ait le temps de demander la moindre précision, ils avaient déjà raccroché. Les parents affolés se pressèrent de se rendre à l'hôpital, craignant le pire. Lorsqu'ils arrivèrent, ils crurent défaillir en assistant littéralement à une résurrection : l'enfant avait ouvert les yeux et marmonnait quelques mots pour demander à boire.

Les médecins présents, penchés sur son lit, le considéraient avec étonnement, témoins du miracle qui venait de se produire.

Lorsqu'après cela les parents rentrèrent chez eux, le père raconta à son épouse le rêve de Rabbi David et avoua lui aussi que jusqu'à présent il n'en comprenait pas le sens. En entendant le récit de son mari, la mère fut soudain bouleversée. Elle se mit elle-même à raconter ce qui lui était arrivé la veille. Etant couturière de métier, elle s'était rendue au marché de Ma'hané Yéhouda pour acheter un morceau de tissu qui lui manquait. Le vendeur la fit pénétrer dans l'arrière-boutique où elle tenta de couper elle-même la mesure qu'elle désirait. N'y parvenant pas correctement, elle finit par demander à ce dernier de le faire à sa place. « Je voulus plus que de coutume veiller à mes gestes, en évitant de lui tendre les ciseaux directement, avoua-t-elle. Je les posai donc sur la table afin qu'il les prenne de lui-même. Les ciseaux étaient de couleur azur. A cet instant, je joignis à cette conduite une prière muette afin que par ce mérite, Hachem envoie une guérison complète à notre fils. Je vois, à présent, conclut-elle que D. a exaucé ma prière : ce sont ces ciseaux grâce auxquels je veillais un peu plus scrupuleusement que d'habitude à la pudeur de mes actes qui ont annulé le mauvais décret et hâté la délivrance ! »

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman